

## NOTE DE PRESENTATION

---

Suite à l'arrêté n° AE-F09320P0056 du 1er avril 2020 concernant notre demande d'examen au cas par cas relative à la réalisation d'un projet de construction d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités sur la commune de Le Cannet ; on revient vers vous pour mettre à jour votre arrêté.

En effet, la Mairie ayant souhaité une diminution du nombre de niveaux du bâtiment situé à l'angle de l'Avenue Franklin Roosevelt et de l'Avenue des Mimosas (le R+5 passe à R+4), notre opération a subi une réduction du nombre de logements, passant de 145 à 137 (dont 55 sociaux). Le parking public reste inchangé.

En conséquence, je vous demande de bien avoir l'amabilité de modifier votre accord précédent afin d'y faire apparaître le bon nombre de logements (137).

